

Le 3 avril 2024,

Réaction d'Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Mise en place du pass rail à 49€ : Encore une annonce du Président de la République sans concertation préalable avec les Régions qui sont pourtant organisatrices des transports ferroviaires.

Le Ministre délégué aux Transports a annoncé ce matin ne pouvoir appliquer le pass rail cet été à cause de trois Régions récalcitrantes dont la Normandie.

J'attends du Ministre délégué aux Transport une réponse à 2 questions majeures :

- La première, technique : Les conditions de prise en charge du pass rail, dans une Région comme la Normandie où il n'y a plus de trains Intercités puisqu'ils sont tous désormais gérés par le Conseil Régional qu'il s'agisse du Paris-Granville, du Paris-Caen-Cherbourg ou du Paris-Rouen-Le Havre. La clef de répartition telle qu'elle est proposée au niveau national sur la répartition des recettes liées à la vente du pass rail ne saurait s'appliquer (85% Etat / 15% Région) dans une région où la totalité du réseau ferroviaire est soutenue par une subvention d'équilibre de la Région de 170M€/an sans aucun financement de l'Etat (en rappelant par ailleurs que les jeunes de moins de 26 ans bénéficient toute l'année d'une réduction de 50% sur tout le réseau ferré normand qu'il soit interrégional ou à destination de Paris). Pour mémoire, ce sont 23 millions de passagers annuels qui circulent entre Paris et la Normandie et nous n'avons eu aucun commencement de réponse sur l'évaluation des pertes de recettes pour le réseau normand. Les chiffreages des pertes de recettes sont totalement improvisés et dans tous les cas ne correspondent pas aux chiffres annoncés par le Ministre ce matin.
- La seconde, est une question de principe qui est l'exclusion du réseau Ile-de-France au pass rail. En clair, lorsqu'un jeune normand se rend en Ile-de-France il se voit appliquer des tarifs par ailleurs prohibitifs au moment des JO (période d'application principale du pass rail), avec un pass réseau Ile-de-France à 16€ / jour !

S'il doit y avoir un pass rail il doit être national et s'appliquer sur l'ensemble du réseau français et ne doit pas exclure le réseau francilien par lequel passe inexorablement la plupart des jeunes se rendant dans une autre région par le train. Enfin il est incroyable que le réseau TGV sous la responsabilité de la SNCF et donc de l'Etat soit exclu alors qu'il permet d'assurer l'essentiel des liaisons entre la plupart des grandes villes françaises.

Avant de faire des annonces précipitées il aurait été plus productif de discuter en amont avec les Régions afin de travailler ensemble de manière à ce qu'un jeune Français, où qu'il réside, puisse bénéficier de la même offre. Le pass rail ne saurait être simplement un dispositif provincial qui par ailleurs exclu le principal moyen de transport ferroviaire qu'est le TGV.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr